

## Compte rendu de la CAPA des AAE – 10 décembre 2019

Ordre du jour : révision de 4 comptes rendus d'entretien professionnels.

La CAPA s'est tenue en présence de l'ensemble des membres d'A&I UNSA, seule organisation présente en CAPA des AAE.

- 1- Déclaration liminaire (cf. document joint)
- 2- Demandes de révision de quatre compte rendus d'entretien professionnels

Maintien de 2 comptes rendus.

Révision de 2 comptes rendus.

A & I a systématiquement insisté sur la nécessité d'un accompagnement des personnels et le suivi de leur situation.

### 3- Questions diverses

#### a. Parution au BO du 29.11.19 des « lignes directrices de gestion »

- i. Suppression des CAPA pour les opérations de mobilité (dès 2020) et d'avancement (dès 2021)

*Parallèlement, la loi du 6 août 2019 modifie en profondeur les attributions des commissions administratives paritaires (CAP), dont les compétences sont recentrées sur l'examen des décisions individuelles défavorables (sanctions disciplinaires, refus de titularisation, révision du compte rendu d'entretien professionnel, refus de trois postes suite à réintégration après disponibilité, etc.). Les CAP ne seront plus compétentes pour l'examen des mobilités (incluant les détachements et les intégrations) à compter du 1er janvier 2020 et pour l'examen des promotions à compter du 1er janvier 2021.*

Les lignes directrices de gestion nationales doivent être déclinées au niveau académique (prévu au CTA du 21/01).

Préalablement, un groupe de travail inter corps pour les ATSS se réunira

- b. Focus sur la GRH de proximité : quelles réalités ? Quels objectifs et concrètement qui ? pour qui ? pour faire quoi ?

Réponse de l'administration : volonté d'une gestion au plus près des agents, des services qui se déplacent sur le terrain. 1<sup>ère</sup> étape d'écoute sur un périmètre

infra départemental. Parallèlement, une politique de formation pour les agents qui deviendraient des relais de cette GRH de proximité.

A&I unsa restera vigilante quant au déploiement de cette mesure, déjà bien avancée dans d'autres académies contrairement à Bordeaux, notamment sur le souhait de l'administration de mobiliser des adjoints gestionnaires pour mener ces nouvelles missions.